RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3F INVEST IMMO
SASU
Au capital de 100,00 euros
Siège social : 99 AVENUE ACHILLE PERETTI
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
940 127 111 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 8 AVRIL 2025

PREMIERE DÉCISION

(Démission de Monsieur Vumbi Bundu Belly en qualité de Président de la Société et nomination de la société VUMS & CO. en remplacement)

L'Associée Unique, prenant acte de la démission de Monsieur Vumbi Bundu Belly de son mandat de Président à compter de ce jour, décide de nommer en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée à compter de ce jour :

La société VUMS & CO.
Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 99 AVENUE ACHILLE PERETTI
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS NANTERRE 942 487 133
Représentée par Monsieur Vumbi Bundu Belly, son Président

La société VUMS & CO., représentée par Monsieur Vumbi Bundu Belly, son Président, accepte les fonctions de Présidente et déclare, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



Certifié conforme
Le président